

Il faut porter les gants appropriés pour les tâches que l'on effectue

## Blessure consignée ProAct n° 309059



### Lacération à la main sur un panneau tranchant

Installés dans un engin de levage, deux ouvriers étaient en train de poser du revêtement métallique vertical dans une aire réservée aux camions. Le bas de la tôle débordait vers l'extérieur. Un plombier, qui se trouvait à proximité, est allé leur prêter main-forte et s'est occupé de tenir le bas de la tôle. Une fois la partie supérieure fixée, les deux travailleurs ont demandé au plombier de lâcher prise. Du coup, le bord de la tôle a passé à travers le gant du plombier et l'a coupé à la main. On lui a administré les premiers soins sur place avant de le transporter à l'hôpital, où on lui a fait deux points de suture. Il a ensuite pu reprendre ses activités normales.

## Quelle leçon pouvons-nous tirer de cet incident?

### Comprendre les risques liés à la tâche que l'on effectue

- Bien qu'il avait de bonnes intentions, le travailleur a accompli une tâche qu'il n'aurait pas dû faire et s'est blessé. Une évaluation de dernière minute des risques (ÉDMR) n'avait pas été effectuée.
- Le travailleur n'avait pas effectué ou lu l'analyse de la sécurité de la tâche (AST).
- Les gants utilisés n'étaient pas appropriés pour manipuler le revêtement métallique vertical.
- Comprendre la tâche qu'ils doivent accomplir et définir les risques qui y sont liés permet aux travailleurs d'éviter les blessures.

### Effectuez toujours une évaluation de dernière minute des risques.

- Cette blessure aurait pu être évitée si on avait effectué une ÉDMR.
- Les méthodes de sécurité doivent être suivies en tout temps. Cela inclut le port de l'ÉPI approprié.
- Il aurait fallu utiliser des gants conçus pour la manipulation du revêtement métallique vertical.
- Toute personne effectuant une tâche doit prendre connaissance de l'AST de cette tâche afin d'en comprendre tous les risques.